
Utilisation de changes lavables pour adultes en EHPAD

EHPAD La Résidence Fleurie

9 rue Louise Michel

85370 Nalliers

[Voir le site internet](#)

Christine Blanchet

fpa-la-smagne@wanadoo.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Résidence Fleurie est un **Établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD)** qui dispose d'une capacité d'accueil de 57 lits (dont un hébergement temporaire).

En 2009, le syndicat mixte de collecte informe l'EHPAD qu'il arrête de desservir les foyers logements. Le syndicat utilise l'article L. 224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales et considère qu'il n'est pas tenu de collecter ces déchets car ils engendrent des servitudes techniques pour les agents en raison de leur nature. Désormais, les changes pour adultes doivent rentrer dans le circuit d'élimination des soins à risque, ce qui représente un coût de collecte jugé trop onéreux par l'EHPAD.

Après concertation avec le conseil de la vie sociale, le conseil d'administration, les résidents, les familles et le personnel, la décision a été prise d'utiliser des changes lavables.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Suite à la décision du syndicat de collecte de ne plus desservir les foyers logements, l'EHPAD souhaite éviter de prendre en charge le coût lié à l'élimination des changes pour adultes par des filières spécialisées.

Par ailleurs, dès 2004, l'établissement a mis en place différentes mesures (tri sélectif en 2004 et tri des bio-déchets en 2009) qui témoignent de sa sensibilité à la protection de l'environnement.

Résultats quantitatifs

Le choix des changes lavables a permis de gérer au mieux les coûts financiers d'achat et d'entretien; et de participer à diminuer fortement la production d'ordures ménagères.

L'utilisation de changes jetables générerait 5 550 tonnes de déchets par an, soit une facture de 3 432 € (comprenant le prix de la tonne de déchets, la location, le dépôt et le retrait des bacs). Le budget consacré aux changes jetables était de l'ordre de 12 000 €.

Par l'adoption des changes lavables, les quantités d'ordures ménagères de l'établissement sont passées de 5 000 l par semaine en 2009 à 1 500 l par semaine en 2010.

Lorsque l'EHPAD a communiqué aux familles des résidents sa décision d'opter pour des changes lavables, seule

une famille a marqué son opposition au projet. Certains résidents ont également considéré qu'il s'agissait d'un retour en arrière, la plupart d'entre eux ayant connu les changes de l'ancienne génération.

Après un an d'utilisation, et suite aux difficultés rencontrées, un tiers des résidents utilisent encore des changes lavables au sein de l'EHPAD.

L'EHPAD est repassé aux changes jetables en 2013.

Résultats qualitatifs

Certains effets positifs ont été constatés par les infirmières. Pour les résidents, l'utilisation de changes lavables se traduit par :

- La disparition des problèmes d'incontinence faible ;
- Plus de mise aux toilettes ;
- Moins d'irritations.

En revanche, le volume des changes modifie quelque peu leur apparence ...

MISE EN OEUVRE

Planning

2009 à 2010 (9 mois)

Période test avec un fournisseur local afin de concevoir une gamme de protections hygiéniques lavables pour adultes auprès des personnes résidentes.

Avril 2010

- Achat d'un premier stock de changes lavables auprès du fabricant local (à base de chanvre).
- Généralisation de la démarche à l'ensemble des résidents qui ne présentent pas de problèmes d'incontinence grave, des troubles de la maladie d'Alzheimer ou des problèmes d'allergie.
- Le lavage des changes se fait en interne. Par mesure de précaution, un agent désinfectant est ajouté à chaque machine.

2011-2012

Après un an d'utilisation, le stock de changes lavables doit être renouvelé. L'EHPAD fait le constat que les changes initialement garantis pour une durée de vie de 3 ans sont usés après 1 an.

Depuis mai 2012

En l'absence d'une réponse adaptée du fournisseur, l'EHPAD a décidé d'opter pour un usage mixte changes lavables et jetables. Actuellement, un tiers des résidents les utilisent les changes lavables. A terme, il est fort probable que l'EHPAD repasse aux changes jetables.

Moyens humains

L'utilisation de changes lavables nécessite l'équivalent d'un 0,45 ETP supplémentaire. Ce poste a été autorisé par le Conseil général qui en finance 30%.

Moyens financiers

- Le budget dédié à l'achat des changes lavables est de l'ordre de 14 350 €. Un tiers du stock doit être renouvelé chaque année.
- L'acquisition d'une machine professionnelle n'a pas représenté d'investissement supplémentaire mais la résidence a dû procéder au remplacement d'une machine en fin de vie, ce qui a généré des économies en termes de consommation d'eau et d'électricité.
- En revanche, l'acquisition de produits lessiviels ainsi que l'ajout d'un additif désinfectant pour le lavage a représenté un budget de 2 000 € / an.
- Le lavage des changes générerait 3 lavages en machine de plus par jour et autant d'opérations de séchage. Ce budget n'a pas été quantifié.

Moyens techniques

- Outre l'achat de changes nominatifs, la Résidence a dû investir dans l'achat de sacs de transport imperméables pour le linge, à raison d'un sac par couloir.
- Sur le plan de la communication, la réunion d'information vers les résidents et leur famille n'a pas suscité de support particulier.
- Le fournisseur a utilisé un Power Point permettant de sensibiliser le personnel aux changes lavables.

Partenaires mobilisés

CG 85

Sycodem Sud Vendée

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le remplacement des changes jetables par des changes lavables a été stimulé par un facteur financier : celui de devoir passer par un service de collecte des soins infectieux spécialisé.

L'expérience d'utilisation de changes lavables pour adultes à la Résidence Fleurie a montré qu'elle était possible en EHPAD. Elle a fait l'objet d'une généralisation pendant près de 2 ans. Elle pourrait être reproduite moyennant un travail très important sur les mentalités des différents acteurs concernés (personnel, résidents, familles des résidents), ce qui demande un accompagnement important du projet au sein de la structure.

Difficultés rencontrées

La Résidence Fleurie est le seul EPHAD, sur le territoire national, à avoir expérimenté et généralisé l'utilisation de changes lavables pour adultes.

Recommandations éventuelles

L'utilisation de changes lavables en EHPAD se doit de réunir plusieurs conditions :

- Le projet doit répondre à une **motivation des membres de toute l'équipe** et non de la direction uniquement ;
- L'accompagnement d'un dispositif changes lavables doit se faire de **manière progressive** (impliquer 4 à 5 résidents à la fois de manière à réaliser les ajustements pas à pas), tout en respectant le choix des résidents ;
- Le **recours à un expert** (idéalement en interne) pour accompagner le projet est vivement recommandé.
- L'introduction des changes lavables nécessite une communication transparente tant auprès des résidents que de leur famille.
- Le change lavable tel qu'il existe aujourd'hui est adapté pour un type de résidents : **celui qui connaît des problèmes d'incontinence légère.**

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | COUCHES
LAVABLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions